

**Commission scolaire  
English-Montréal**

**États financiers  
au 30 juin 2022**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
État de la situation financière	5
État des résultats	6
État de l'excédent accumulé	7
État de la variation de la dette nette	8
État des flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 21
Renseignements supplémentaires	22 - 23

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du conseil des commissaires de  
Commission scolaire English-Montréal

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 2000  
Tour de la Banque Nationale  
600, rue De La Gauchetière Ouest  
Montréal (Québec)  
H3B 4L8

T 514 878-2691

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Commission scolaire English-Montréal (ci-après « l'organisme scolaire »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2022 et l'état des résultats, l'état de l'excédent accumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme scolaire au 30 juin 2022 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme scolaire conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme scolaire à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme scolaire ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme scolaire.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme scolaire;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude

significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme scolaire à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme scolaire à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*<sup>1</sup>

Montréal  
Le 13 octobre 2022

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A117472

# Commission scolaire English-Montréal

## État de la situation financière

au 30 juin 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>		
Encaisse	4 152 368	3 045 421
Subventions de fonctionnement à recevoir (note 5)	35 503 059	13 809 153
Subventions d'investissement à recevoir (note 6)	336 764 195	321 116 913
Subventions à recevoir – financement	2 012 972	2 012 528
Débiteurs (note 7)	64 209 983	73 320 010
Stocks destinés à la revente	121 545	206 366
Placements à taux fixe, 1,06 % à 3,75 % (0,20 % à 1,52 % au 30 juin 2021), échéant en 2024	496 211	245 007
Autres actifs	707 657	595 658
	<u>443 967 990</u>	<u>414 351 056</u>
<b>PASSIFS</b>		
Quote-part de la commission scolaire de l'emprunt bancaire faisant l'objet d'une promesse de subvention détenue par le CGTSIM (note 11)	15 469 545	
Créditeurs et frais courus à payer (note 8)	52 748 174	61 766 361
Subvention d'investissement reportée (note 9)	290 470 332	269 308 601
Revenus reportés	9 347 763	7 767 803
Provision pour avantages sociaux (note 10)	16 979 040	16 678 473
Quote-part de la commission scolaire de la dette à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention détenue par le CGTSIM (note 11)	316 492 552	298 392 822
Passif au titre des sites contaminés	2 012 972	2 012 528
Autres passifs (note 12)	5 256 429	19 762 586
	<u>708 776 807</u>	<u>675 689 174</u>
<b>DETTE NETTE</b>	<u>(264 808 817)</u>	<u>(261 338 118)</u>
<b>ACTIFS NON FINANCIERS</b>		
Immobilisations corporelles (note 13)	337 742 332	317 917 174
Stocks de fournitures	1 093 373	902 609
Charges payées d'avance	2 994 760	304 771
	<u>341 830 465</u>	<u>319 124 554</u>
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ</b>	<u>77 021 648</u>	<u>57 786 436</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Commission scolaire English-Montréal

## État des résultats

pour l'exercice terminé le 30 juin 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b>Revenus</b>		
Subventions de fonctionnement du ministère de l'Éducation (MEQ)	<b>285 661 927</b>	255 699 766
Subventions d'investissement	<b>479 397</b>	441 604
Autres subventions et contributions	<b>1 433 048</b>	1 351 982
Taxe scolaire	<b>69 151 855</b>	71 794 165
Droits de scolarité et droits facturés relatifs à des cours	<b>5 186 983</b>	8 556 027
Ventes de biens et de services	<b>12 282 151</b>	10 379 890
Autres revenus	<b>5 368 413</b>	4 411 083
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	<b>14 254 229</b>	12 791 723
	<b><u>393 818 003</u></b>	<u>365 426 240</u>
<b>Charges</b>		
Activités d'enseignement et de formation	<b>175 054 611</b>	171 219 853
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	<b>95 211 231</b>	87 376 774
Services d'appoint	<b>24 638 866</b>	23 580 700
Activités administratives	<b>17 087 406</b>	15 268 452
Activités relatives aux immobilisations corporelles	<b>42 083 887</b>	40 648 772
Rétroactivité et équité salariale	<b>949 224</b>	21 187 788
Activités connexes	<b>19 598 200</b>	19 015 908
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux (note 10)	<b>300 567</b>	48 689
Perte (gain) sur la cession d'immobilisations corporelles	<b>(341 201)</b>	
	<b><u>374 582 791</u></b>	<u>378 346 936</u>
<b>Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges</b>	<b><u>19 235 212</u></b>	<u>(12 920 696)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Commission scolaire English-Montréal

### État de l'excédent accumulé

pour l'exercice terminé le 30 juin 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Solde au début		
Solde déjà établi	<b>57 786 436</b>	73 141 457
Redressement		(2 434 325)
Solde redressé	<b>57 786 436</b>	70 707 132
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges	<b>19 235 212</b>	(12 920 696)
Solde à la fin	<b><u>77 021 648</u></b>	<b><u>57 786 436</u></b>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Commission scolaire English-Montréal

### État de la variation de la dette nette

pour l'exercice terminé le 30 juin 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Solde au début		
Solde déjà établi	<b>(261 338 118)</b>	(210 581 479)
Redressement		(2 434 325)
Solde redressé	<b>(261 338 118)</b>	(213 015 804)
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges	<b>19 235 212</b>	(12 920 696)
Variations dues aux immobilisations corporelles		
Acquisition d'immobilisations corporelles (note 13)	<b>(35 470 075)</b>	(50 100 571)
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>15 585 435</b>	14 541 599
Perte (gain) sur la cession d'immobilisations corporelles	<b>(341 201)</b>	
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	<b>400 683</b>	
	<b>(19 825 158)</b>	(35 558 972)
Variation due aux charges payées d'avance et aux stocks	<b>(2 880 753)</b>	157 354
Augmentation de la dette nette	<b>(3 470 699)</b>	(48 322 314)
Solde à la fin	<b>(264 808 817)</b>	(261 338 118)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Commission scolaire English-Montréal

## État des flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 juin 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges	19 235 212	(12 920 696)
Éléments hors caisse		
Créances douteuses	329 895	
Provision pour avantages sociaux futurs	300 567	48 689
Frais payés d'avance et stocks de fournitures	(2 880 753)	157 354
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	(14 254 229)	(12 791 723)
Amortissement des immobilisations corporelles	15 585 435	14 541 599
Perte (gain) sur la cession d'immobilisations corporelles	(341 201)	
Variations des actifs financiers et des passifs liés au fonctionnement	<u>21 379 485</u>	<u>60 498 000</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>39 354 411</u>	<u>49 533 223</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(38 396 943)	(47 337 038)
Placements à taux fixe	(251 204)	
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	400 683	
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(38 247 464)</u>	<u>(47 337 038)</u>
<b>Augmentation nette de l'encaisse</b>	<b>1 106 947</b>	<b>2 196 185</b>
Encaisse au début	<u>3 045 421</u>	<u>849 236</u>
Encaisse à la fin	<u><u>4 152 368</u></u>	<u><u>3 045 421</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Commission scolaire English-Montréal

## Notes complémentaires

au 30 juin 2022

---

### 1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La commission scolaire (ci-après "l'organisme scolaire") est constituée en vertu du décret no 1014-97 du 13 août 1997. Les états financiers ont été élaborés pour satisfaire aux exigences de l'article 287 de la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, c. I-13.3).

L'organisme scolaire a pour mission d'organiser, au bénéfice des personnes relevant de sa compétence, les services éducatifs prévus par la Loi sur l'instruction publique et par les régimes pédagogiques établis par le gouvernement du Québec. L'organisme scolaire a également pour mission de promouvoir et de valoriser l'éducation publique sur son territoire, de veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de la population et de contribuer, dans la mesure prévue par la Loi sur l'instruction publique, au développement social, culturel et économique de sa région.

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Référentiel comptable et base de présentation

Les états financiers de l'organisme scolaire sont établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public contenues dans le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public* et l'utilisation de toute autre source de principes comptables généralement reconnus doit être cohérente avec ce dernier. Les renseignements fournis dans les états financiers sont fondés, lorsque requis, sur les meilleurs jugements et estimations de la direction.

#### Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme scolaire doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme scolaire pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### Actifs financiers

##### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La politique de l'organisme scolaire consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

##### *Placements*

Les placements à long terme sont comptabilisés au coût. Ils sont réduits au moyen d'une provision pour moins-value lorsqu'une baisse de valeur durable est constatée. La variation de cette provision pour l'exercice est imputée aux charges. Les provisions pour moins-value ne sont pas annulées lorsque la valeur d'un placement augmente par la suite.

# Commission scolaire English-Montréal

## Notes complémentaires

au 30 juin 2022

---

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

#### *Débiteurs*

Les débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir, sont comptabilisés initialement au coût et ramenés à la valeur de recouvrement nette au moyen d'une provision pour créances douteuses. La variation de cette provision pour l'exercice est imputée aux charges.

#### *Stocks destinés à la revente*

Les stocks destinés à la revente sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant établi selon la méthode du coût moyen.

#### **Passifs**

##### *Subvention d'investissement reportée affectée à l'acquisition d'immobilisations corporelles*

La subvention d'investissement reçue relativement à l'acquisition d'immobilisations corporelles amortissables est reportée et virée aux résultats selon la même méthode et les mêmes périodes que celles utilisées pour l'amortissement des immobilisations corporelles auxquelles elle se rapporte, conformément aux stipulations dont sont assortis ces paiements de transfert.

##### *Revenus reportés*

Les sommes reçues concernant des revenus qui seront gagnés dans un exercice ultérieur sont reportées et présentées à titre de revenus reportés aux passifs de l'état de la situation financière.

Des revenus peuvent être comptabilisés à titre de revenus reportés s'ils sont assortis des trois stipulations suivantes :

- Une clause de finalité qui ne laisse à l'organisme scolaire que peu ou pas de pouvoir discrétionnaire quant à l'utilisation des ressources transférées;
- Une clause temporelle future qui ne laisse à l'organisme scolaire que peu ou pas de pouvoir discrétionnaire quant aux exercices au cours desquels les sommes reçues doivent être utilisées ou consommées;
- Des clauses de reddition de comptes qui exigent une surveillance continue de l'exécution et qui imposent des conséquences en cas de non-respect des conditions du transfert, telles que le remboursement des ressources transférées.

##### *Régimes de retraite*

Les membres du personnel de l'organisme scolaire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite des enseignants (RRE) ou au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE). Ces régimes interentreprises sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès. Les cotisations de l'organisme scolaire à ces régimes gouvernementaux pour l'exercice sont acquittées par le gouvernement du Québec et ne sont pas présentées dans les états financiers.

# Commission scolaire English-Montréal

## Notes complémentaires

au 30 juin 2022

---

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

#### *Provision pour avantages sociaux*

Les obligations à long terme découlant d'autres avantages sociaux accordés à des employés, tels les congés de maladie, les vacances, les heures supplémentaires accumulées, l'assurance traitement et les autres congés sociaux (maternité, paternité), sont comptabilisées au coût à titre de passif. La variation de la provision pour l'exercice est imputée aux charges.

*Quote-part de l'organisme scolaire de l'emprunt bancaire et de la dette à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention détenue par le Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal (CGTSIM)*

La quote-part de l'organisme scolaire de la dette à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention détenue par le CGTSIM est comptabilisée au fur et à mesure des encaissements au moment de l'émission, ajustée de l'amortissement de l'escompte ou de la prime, pour atteindre le montant de capital à rembourser à l'échéance.

#### *Passif au titre des sites contaminés*

Les obligations découlant de la réhabilitation de sites contaminés sous la responsabilité de l'organisme scolaire, ou pouvant de façon probable relever de sa responsabilité, sont comptabilisées à titre de passif au titre des sites contaminés dès que la contamination dépasse la norme environnementale, qu'il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et qu'il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif au titre des sites contaminés comprend les coûts estimatifs de la gestion et de la réhabilitation des sites contaminés. L'organisme scolaire a utilisé différentes méthodes pour estimer les coûts de réhabilitation et de gestion, dont des études de caractérisation ou des analyses comparatives. Pour chaque site contaminé, le coût estimé a été majoré pour tenir compte du degré de précision associé à la méthode employée. L'évaluation de ces coûts est établie à partir de la meilleure information disponible et est révisée annuellement.

Par ailleurs, le gouvernement du Québec a signifié qu'il prendra en charge les coûts découlant de la réhabilitation de terrains contaminés existants au 31 mars 2008 et inventoriés au 31 mars 2011, de même que les variations de ces passifs au 30 juin 2022. L'organisme scolaire est donc en mesure de constater une somme à recevoir du gouvernement du Québec afin de compenser les coûts liés à ce passif environnemental. Tout passif constaté après le 31 mars 2011 pour des terrains non inventoriés à cette date est pris en charge par l'organisme scolaire et est inscrit aux résultats dans l'exercice concerné.

### **Actifs non financiers**

#### *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice, et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

## Commission scolaire English-Montréal

### Notes complémentaires

au 30 juin 2022

#### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. À l'exception des terrains, le coût des immobilisations corporelles est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Aménagements de terrains	10 ou 20 ans
Bâtiments et améliorations majeures aux bâtiments	15 à 50 ans
Matériel et équipement	3 à 15 ans
Équipements spécialisés liés à l'enseignement	10 ou 20 ans
Développement informatique	5 ans

Les immobilisations corporelles en cours de construction, en développement ou en mise en valeur ne font pas l'objet d'un amortissement avant leur mise en service.

Les œuvres d'art et les trésors historiques sont constitués principalement de peintures, de sculptures, de dessins et d'installations, et leur coût est imputé aux charges de l'exercice au cours duquel ils sont acquis.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à leur juste valeur au moment de leur acquisition.

Les sommes reçues d'organismes sont comptabilisées aux passifs à titre de revenus reportés et sont virées graduellement aux résultats et amorties selon la même méthode d'amortissement et sur la même période que les immobilisations corporelles concernées. Toutefois, les contributions reçues pour l'acquisition de terrains sont constatées dans les revenus de l'exercice au cours duquel les terrains sont acquis.

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de l'organisme scolaire de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle doit être réduit pour refléter la baisse de valeur.

#### *Stocks de fournitures*

Les stocks de fournitures qui seront consommés dans le cours normal des activités au cours des prochains exercices sont présentés à titre d'actifs non financiers.

#### *Charges payées d'avance*

Les charges payées d'avance représentent des débours effectués avant la fin de l'exercice pour des services dont l'organisme scolaire bénéficiera au cours des prochains exercices. Ces charges payées d'avance seront imputées aux charges de l'exercice au moment où l'organisme scolaire bénéficiera des services acquis.

# Commission scolaire English-Montréal

## Notes complémentaires

au 30 juin 2022

---

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

#### **Constatation des revenus**

Les revenus de subventions du MEQ et des autres ministères et organismes sont constatés dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient remplis et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus de la taxe scolaire et les subventions tenant lieu de taxes sont gérés par le CGTSIM et sont constatés selon la quote-part attribuée et confirmée par le CGTSIM.

Les principales sources de revenus de l'organisme scolaire, autres que les transferts, sont les revenus provenant des étudiants, des ventes externes et des recouvrements de coûts directs inclus dans les postes Droits de scolarité et droits facturés relatifs à des cours, Ventes de biens et services et Autres revenus. Les revenus sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les services ont été fournis;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les revenus sont constatés au fur et à mesure que les services sont fournis. Les revenus reportés représentent les encaissements pour lesquels les revenus ne sont pas gagnés.

#### **Opérations interentités**

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle partagé.

Les actifs reçus sans contrepartie d'une entité incluse dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec sont constatés à la valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas comptabilisés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

### **3 - PRÉSENTATION DES DONNÉES BUDGÉTAIRES**

Conformément à la Loi sur l'instruction publique (RLRQ, c. I-13.3), l'organisme scolaire a produit des prévisions budgétaires pour le présent exercice. Celles-ci ont été dûment adoptées par le conseil des commissaires.

Ces données budgétaires ne sont pas préparées selon le même niveau de détail que les données réelles présentées dans les états financiers.

# Commission scolaire English-Montréal

## Notes complémentaires

au 30 juin 2022

### 3 - PRÉSENTATION DES DONNÉES BUDGÉTAIRES (suite)

Le sommaire des prévisions budgétaires adoptées initialement par le conseil des commissaires est comparé aux données réelles correspondantes :

	Budget 2021-2022	Réal 2021-2022
	\$	\$
Revenus		
Subventions de fonctionnement du MEQ	257 313 929	285 661 927
Subventions d'investissement	575 476	479 397
Autres subventions et contributions	940 000	1 433 048
Taxe scolaire	69 328 627	69 151 855
Droits de scolarité et droits facturés relatifs à des cours	10 527 800	5 186 983
Ventes de biens et de services	17 354 320	12 282 151
Autres revenus	1 788 692	5 368 413
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	13 697 493	14 254 229
Total des revenus	<u>371 526 337</u>	<u>393 818 003</u>
Charges		
Activités d'enseignement et de formation	175 116 673	175 054 611
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	100 120 778	95 211 231
Services d'appoint	25 043 385	24 638 866
Activités administratives	17 786 403	17 087 406
Activités relatives aux immobilisations corporelles	43 163 740	42 083 887
Rétroactivité et équité salariale		949 224
Activités connexes	16 939 161	19 598 200
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	(255 133)	300 567
Perte (gain) sur la cession d'immobilisations corporelles		(341 201)
Total des charges	<u>377 915 007</u>	<u>374 582 791</u>
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges	<u>(6 388 670)</u>	<u>19 235 212</u>

### 4 - FLUX DE TRÉSORERIE

	2022	2021
	\$	\$
Intérêts payés au cours de l'exercice	36 477	23 156
Intérêts reçus au cours de l'exercice	81 836	134 267

## Commission scolaire English-Montréal

### Notes complémentaires

au 30 juin 2022

#### 5 - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT À RECEVOIR

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
MEQ		
Formation générale des jeunes et des adultes, et formation professionnelle	34 948 994	13 401 180
Service de la dette	(1 663)	(28 893)
Transport scolaire	464 491	99 345
Sites contaminés	30 999	157 921
Autres subventions	60 238	179 600
	<u>35 503 059</u>	<u>13 809 153</u>

#### 6 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT À RECEVOIR

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Subvention d'investissement à recevoir (règles budgétaires)	336 764 195	321 105 171
Subvention d'investissement à recevoir (autre)		11 742
	<u>336 764 195</u>	<u>321 116 913</u>

#### 7 - DÉBITEURS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Comptes clients – CGTSIM	60 371 834	67 763 418
Comptes clients – autres	3 554 183	3 986 105
Congés sabbatiques à recevoir	130 273	306 561
Taxes à la consommation à recevoir	1 117 265	1 907 498
	<u>65 173 555</u>	<u>73 963 582</u>
Provision pour créances douteuses	(963 572)	(643 572)
	<u>64 209 983</u>	<u>73 320 010</u>

#### 8 - CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS À PAYER

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	10 250 721	9 226 839
Salaires et charges sociales à payer	29 591 559	31 504 924
Provision pour équité salariale		5 190 415
Congés sabbatiques à payer	2 506 990	2 518 411
Sommes à payer et retenues sur contrats – immobilisations corporelles	10 398 904	13 325 772
	<u>52 748 174</u>	<u>61 766 361</u>

**Commission scolaire English-Montréal**  
**Notes complémentaires**  
 au 30 juin 2022

**9 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉE**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Solde au début	<b>269 308 601</b>	232 135 783
Montants constatés à titre de contributions reportées	<b>35 415 960</b>	49 964 541
Contributions constatées à titre de revenus de l'exercice	<b>(14 254 129)</b>	(12 791 723)
Solde à la fin	<b><u>290 470 432</u></b>	<b><u>269 308 601</u></b>

**10 - PROVISION POUR AVANTAGES SOCIAUX**

Parmi les obligations à long terme découlant d'avantages sociaux accordés à des salariés, l'organisme scolaire dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie. Jusqu'au 30 juin 2016, ce programme permettait, conformément aux diverses conventions collectives en vigueur, à certains employés d'accumuler les journées non utilisées de congé de maladie auxquelles ils avaient droit annuellement et de se les faire monnayer en cas de cessation d'emploi, de départ à la retraite ou de décès. Par ailleurs, dans un contexte de départ en préretraite, les employés peuvent faire le choix d'utiliser ces journées accumulées comme journées d'absence pleinement rémunérées. Depuis le 1er juillet 2016, les employés ne peuvent plus accumuler les congés de maladie acquis après cette date. Les congés de maladie seront payés annuellement au 30 juin s'ils n'ont pas été utilisés à cette date.

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Vacances	<b>7 924 058</b>	7 749 035
Autres congés de maladie	<b>860 998</b>	822 927
Assurance traitement	<b>172 370</b>	382 712
Autres avantages sociaux	<b>376 787</b>	230 952
Congés de maladie monnayables du personnel enseignant	<b>5 044 576</b>	4 949 240
Cotisations patronales à payer	<b>2 600 251</b>	2 543 607
	<b><u>16 979 040</u></b>	<b><u>16 678 473</u></b>

**11 - QUOTE-PART DE L'ORGANISME SCOLAIRE DE L'EMPRUNT BANCAIRE ET DE LA DETTE  
 À LONG TERME FAISANT L'OBJET D'UNE PROMESSE DE SUBVENTION DÉTENUE  
 PAR LE CGTSIM**

Les emprunts bancaires et la dette à long terme des commissions scolaires de l'île de Montréal sont gérés par le CGTSIM. La quote-part de l'organisme scolaire de la dette à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention est confirmée par le CGTSIM.

**Commission scolaire English-Montréal**  
**Notes complémentaires**  
 au 30 juin 2022

**12 - AUTRES PASSIFS**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
Recours collectif	75 535	75 535
Autres	3 328 749	3 689 678
Provision relative aux offres salariales du gouvernement	1 852 145	15 997 373
	<u>5 256 429</u>	<u>19 762 586</u>

**13 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	<u>2022</u>		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains et aménagements de terrains			
Terrains	17 314 227		17 314 227
Aménagements de terrains	23 448 995	5 266 549	18 182 446
Bâtiments			
Bâtiments	258 891 354	201 839 684	57 051 670
Améliorations majeures aux bâtiments	266 020 189	41 166 140	224 854 049
Matériel et équipement	29 539 763	17 695 792	11 843 971
Équipements spécialisés liés à l'enseignement	13 610 100	5 867 219	7 742 881
Développement informatique	1 603 933	850 845	753 088
	<u>610 428 561</u>	<u>272 686 229</u>	<u>337 742 332</u>
			<u>2021</u>
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrains et aménagements de terrains			
Terrains	17 358 823		17 358 823
Aménagements de terrains	21 039 741	4 437 545	16 602 196
Bâtiments			
Bâtiments	258 827 287	199 618 215	59 209 072
Améliorations majeures aux bâtiments	238 324 056	34 899 259	203 424 797
Matériel et équipement	29 584 547	16 270 532	13 314 015
Équipements spécialisés liés à l'enseignement	13 953 681	6 664 835	7 288 846
Développement informatique	1 573 933	854 508	719 425
	<u>580 662 068</u>	<u>262 744 894</u>	<u>317 917 174</u>

## Commission scolaire English-Montréal

### Notes complémentaires

au 30 juin 2022

---

#### **13 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)**

Le total des immobilisations corporelles inclut 27 706 809 \$ de biens en cours de construction (59 243 790 \$ au 30 juin 2021), 3 929 732 \$ pour des aménagements de terrains (4 212 635 \$ au 30 juin 2021) et 23 777 077 \$ pour des améliorations et des transformations majeures (55 031 155 \$ au 30 juin 2021). Ces immobilisations corporelles ne sont pas amorties.

Au 30 juin 2022, les créiteurs et frais courus à payer incluent 10 398 904 \$ relatifs à l'acquisition d'immobilisations corporelles (13 325 772 \$ au 30 juin 2021).

#### **14 - GESTION DES RISQUES ET RISQUES FINANCIERS**

##### **Politique de gestion des risques**

L'organisme scolaire est exposé à divers risques découlant de ses instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice, soit au 30 juin 2022.

##### **Risques financiers**

###### *Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de l'organisme scolaire est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir. Afin de réduire son risque de crédit, l'organisme scolaire analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs de l'organisme scolaire représente son exposition maximum au risque de crédit.

###### *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme scolaire au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

###### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité de l'organisme scolaire est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

L'organisme scolaire est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

## Commission scolaire English-Montréal

### Notes complémentaires

au 30 juin 2022

---

#### **14 - GESTION DES RISQUES ET RISQUES FINANCIERS (suite)**

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que l'organisme scolaire dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. L'organisme scolaire établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

#### **15 - OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET DROITS CONTRACTUELS**

Dans le cadre de ses activités, l'organisme scolaire a conclu différents accords à long terme, dont les plus importants ont donné lieu aux obligations contractuelles et aux droits contractuels suivants.

##### **Obligations contractuelles**

- Un montant de 32 531 059 \$ pour des contrats de construction, de rénovation et d'aménagement de terrains devant être réalisés en 2022-2023;
- Un montant de 30 300 471 \$ pour des contrats à long terme de location de photocopieurs et d'équipements et d'autres contrats, lesquels viennent à échéance à différentes dates entre les exercices 2022 et 2032. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 12 320 100 \$ en 2023, à 3 187 186 \$ en 2024, à 2 134 330 \$ en 2025, à 1 745 670 \$ en 2026 et à 1 694 342 \$ en 2027;
- Un montant de 2 868 430 \$ pour le perfectionnement du personnel en 2022-2023;
- Un montant de 615 760 \$ pour l'encadrement des stagiaires en 2022-2023;
- Un montant de 8 759 714 \$ pour des contrats de transport scolaire, lesquels viennent à échéance le 30 juin 2023.

##### **Droits contractuels**

L'organisme scolaire a conclu des contrats de location de locaux échéant à différentes dates jusqu'en 2023, prévoyant la perception de loyers totalisant 881 277 \$.

#### **16 - PASSIFS ÉVENTUELS**

Au 30 juin 2022, les réclamations en suspens contre l'organisme scolaire se chiffrent à 16 678 518 \$ (16 230 865 \$ au 30 juin 2021) et consistent en diverses réclamations liées à des travaux de construction et autres. Afin de faire face aux pertes éventuelles découlant de ces réclamations, une provision de 241 001 \$ a été inscrite aux états financiers. Toute variation pouvant résulter du dénouement de ces éventualités sera imputée aux résultats de l'exercice alors en cours.

Après la fin de l'exercice, l'organisme scolaire en est venu à un règlement hors cours dans une réclamation d'une valeur de 15 000 000 \$. Le montant provisionné au 30 juin 2022 était suffisant.

# Commission scolaire English-Montréal

## Notes complémentaires

au 30 juin 2022

---

### ***17 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS***

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et comptabilisées à la valeur d'échange, l'organisme scolaire est apparenté à tous les ministères et fonds spéciaux ainsi qu'à tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. Il est également apparenté à leurs principaux dirigeants, à leurs proches parents, ainsi qu'aux entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de l'organisme scolaire.

L'organisme scolaire n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Ces opérations ne sont pas présentées distinctement dans les états financiers.

## Commission scolaire English-Montréal

### Renseignements supplémentaires

pour l'exercice terminé le 30 juin 2022  
(non audité)

Les renseignements supplémentaires ont été compilés à partir d'informations financières contenues dans le rapport financier. Nous n'avons pas exécuté de mission d'audit ou d'examen à l'égard de ces renseignements supplémentaires et, par conséquent, nous n'exprimons aucune assurance à leur sujet.

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b>CHARGES PAR NATURE</b>		
Activités d'enseignement et de formation		
Salaires et avantages sociaux	166 131 017	161 558 204
Autres charges	8 923 594	9 661 649
	<u>175 054 611</u>	<u>171 219 853</u>
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation		
Salaires et avantages sociaux	82 524 171	76 519 035
Autres charges	12 687 060	10 857 739
	<u>95 211 231</u>	<u>87 376 774</u>
Services d'appoint		
Salaires et avantages sociaux	10 600 253	10 535 749
Autres charges	14 038 613	13 044 951
	<u>24 638 866</u>	<u>23 580 700</u>
Activités administratives		
Salaires et avantages sociaux	13 500 819	10 956 818
Autres charges	3 586 587	4 311 634
	<u>17 087 406</u>	<u>15 268 452</u>
Activités relatives aux immobilisations corporelles		
Salaires et avantages sociaux	11 430 962	10 661 829
Amortissement des immobilisations corporelles	15 585 436	14 541 599
Perte (gain) sur la cession d'immobilisations corporelles	(341 201)	
Autres charges	15 067 489	15 445 344
	<u>41 742 686</u>	<u>40 648 772</u>
Activités connexes		
Salaires et avantages sociaux	3 600 268	22 335 139
Service de la dette	(174 746)	1 383 154
Passif environnemental	5 296	(19 601)
Débiteurs – provision pour créances douteuses	329 895	278 990
Autres charges	16 786 711	16 226 014
	<u>20 547 424</u>	<u>40 203 696</u>
Variation de la provision pour avantages sociaux	300 567	48 689
	<u>374 582 791</u>	<u>378 346 936</u>

## Commission scolaire English-Montréal

### Renseignements supplémentaires

pour l'exercice terminé le 30 juin 2022  
(non audité)

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
	\$	\$
<b><i>EXCÉDENT ACCUMULÉ</i></b>		
Solde au début et déjà établi	<b>57 786 436</b>	73 141 457
Redressement des exercices antérieurs		<u>(2 434 325)</u>
Solde redressé	<b>57 786 436</b>	<u>70 707 132</u>
Total des revenus	<b>393 818 003</b>	365 426 240
Total des charges	<b>374 582 791</b>	378 346 936
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges	<b>19 235 212</b>	<u>(12 920 696)</u>
Solde à la fin	<b>77 021 648</b>	<u>57 786 436</u>
Excédent accumulé		
Terrains	<b>17 314 227</b>	17 358 823
Commission scolaire	<b>50 246 985</b>	31 153 846
Gain sur la cession d'immobilisations corporelles	<b>7 528 681</b>	7 187 480
Écoles et centres	<b>1 931 755</b>	2 086 287
Solde à la fin	<b>77 021 648</b>	<u>57 786 436</u>
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges		
Commission scolaire	<b>19 389 744</b>	(8 876 617)
Écoles et centres	<b>(154 532)</b>	<u>(4 044 079)</u>
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux charges	<b>19 235 212</b>	<u>(12 920 696)</u>